

Image not found or type unknown



Permis de conduire marocain

Par **AYMENYOU**, le **01/02/2010 à 14:06**

Bonjour,rnrnMon problème est le suivant : je suis arrivée en France avec mon permis marocain , mon mari n'a pas voulu me le changer. Après mon divorce, j'ai essayé de le changer par un permis francais mais on m a dit que je ne peux pas.rnrnmerci de me donner une réponse et une solution svp.

Par **Tisuisse**, le **01/02/2010 à 23:08**

Bonjour,rnrnLa réponse est très simple : si vous êtes en France depuis plus d'1 an, votre permis marocain n'est plus valable. Il ne vous reste qu'à repasser un permis français. Vous devez donc vous inscrire dans une auto-école, prendre des cours de code et des cours de conduite, passer les épreuves (code + conduite) et décrocher ce nouveau permis.rnrnVous n'avez pas d'autres choix.